

Goult - Lumières et ses hameaux

Bulletin Municipal n°81 - Printemps / Été 2025

Mairie de Goult

31 place Jean Moulin - 84220 GOULT

Tél. : 04 90 72 20 16 - www.goult.fr



Sommaire

Vie locale

Réunions	4
Aménagements	11
Les échos du village	12
Aux écoles	16



Aménagements - Page 11

Informations

Généralités	18
Annonces	19



Le jumelage - Page 12

Culture

Zoom sur un auteur	20
À la médiathèque	21



Rockets Runners - Page 13

À votre attention

Allo?!	22
État civil - Le coin du jeu	23

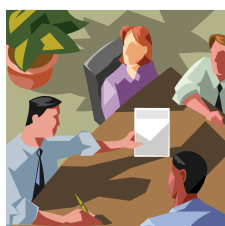
AVIS AUX ASSOCIATIONS

*Vous souhaitez publier un article dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés à la Médiathèque Municipale.*



Ecoles - Page 16

Ont participé à ce numéro :



Articles et photos : La commission municipale
«information et communication» (Monique CHABAUD,
Eric LAUGIER, Françoise PEZIERE).

Conception : Sébastien FARGET

Impression : L'imprim à APT

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1/01

En quelques lignes...





Conseil Municipal du 10 Décembre 2024

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Michèle DIDIER, Francis ROCHE, Natacha CLOCHARD.

Etaient absents : Hervé CHABOWSKI pouvoir à Jean-Claude DONGUY, Elodie DE TIMARY pouvoir à Didier PERELLO, Michèle MICHEL pouvoir à Gérard CHABAUD, Françoise PEZIERE pouvoir à Mauricette CENCIARELLI, Nicolas CARRARA

Secrétaire de séance : Mauricette CENCIARELLI

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 Septembre 2024

Approuvé à l'unanimité

2. Fonds de concours 2024

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que pour les travaux de voirie réalisés en 2024, il est possible de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes au titre du Fonds de concours 2024 d'un montant de 18 975€.

Approuvé à l'unanimité

3. Attribution d'un logement communal à la Gare de Lumières

Monsieur le Maire expose au Conseil que le logement à la Gare de Lumières est vacant et propose de l'attribuer à Monsieur et Madame Puyaumont à compter du 15 Décembre.

Approuvé à l'unanimité

4. Exonération Taxe Foncière zonage France Revitalisation Rurale

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de retirer la délibération n°2024/39 du 10 septembre et de délibérer uniquement sur la taxe foncière et de redéfinir la durée d'exonération entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029. Cette exonération a pour but de faciliter l'installation de nouvelles activités économiques sur le territoire communal.

Approuvé à l'unanimité

5. Adhésion à la convention de participation Prévoyance et au contrat collectif proposé par le CDG 84

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de mettre en place la protection sociale complémentaire pour les agents des collectivités territoriales à compter du 1er Janvier 2025. Il propose d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG84 qui prend en charge l'organisation de la consultation pour le compte des collectivités adhérentes.

Approuvé à l'unanimité

6. Avenant à la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Vaucluse dans le cadre du Collège de Déontologie pour les élus locaux

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de délibérer sur la désignation du référent déontologue des élus et propose le collège retenu par le CDG84 et formé de magistrat. Ce collège peut être saisi par les élus pour toute question portant sur les obligations et actions des élus dans le cadre de leurs fonctions.

Approuvé à l'unanimité

7. Création de postes à temps complet à compter 1er janvier 2025

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de recruter un agent technique territorial à temps complet afin de renforcer l'équipe en place, et un brigadier-chef-principal à temps complet afin de pourvoir au remplacement du garde champêtre.

Approuvé à l'unanimité



8. Décision modificative provisions sur charges

Le Service de Gestion Comptable de Pertuis demande d'abonder les crédits budgétaires pour créances douteuses. Il est proposé d'augmenter le chapitre 68 compte 681 de 700€.

Approuvé à l'unanimité

9. Prime de fin d'année du personnel communal.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'ensemble du personnel communal, titulaire et non titulaire, bénéficie depuis 1981 d'un complément de rémunération sous la forme d'une prime de fin d'année. Le montant de cette prime est fixe.

Approuvé à l'unanimité

10. Subvention à l'école pour le projet de sortie scolaire à Saint-Michel l'Observatoire

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de l'école pour une sortie scolaire avec la classe de CE1-CE2 au Centre d'Astronomie à Saint-Michel l'Observatoire d'un montant de 744,67€.

Approuvé à l'unanimité

11. Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Monsieur le Maire présente les zones d'accélération identifiées de la commune de Goult pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables. Il rappelle que les communes doivent identifier leur potentiel de développement pour répondre aux attentes régionales, et le transmettre au Référent Préfectoral.

Une consultation du public a été réalisée du 15 au 31 Octobre 2024.

Approuvé à l'unanimité

12. Avis sur la révision des statuts du Parc Naturel Régional du Luberon

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de donner un avis sur la révision des statuts qui concerne les modifications de l'article 2 précisant l'activité agricole sur le site de la Thomassine à Manosque

Approuvé à l'unanimité

13. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du rapport d'activité 2023

Monsieur le Maire présente pour information le rapport annuel et précise qu'il est consultable sur le site du Syndicat Durance-Ventoux.

14. Motion sur le dysfonctionnement dans le recouvrement de la taxe d'aménagement et impact sur les finances locales.

Le sénateur STANZIONE, a adressé à Monsieur le Ministre un courrier relatif à un dysfonctionnement dans le recouvrement de la taxe d'aménagement qui impacte les finances locales depuis le transfert de sa liquidation des Directions Départementales des Territoires (DDT) à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), en application de l'article 155 de la loi de finances pour 2021.

Travaux et commissions :

- Remerciements aux services techniques et administratifs pour leurs implications lors des inaugurations du skatepark et des Terrasses de Culture René Richard
- Remerciements de la famille suite au décès de Francis FARGE
- Le graphiste Thomas ALLEMAND a peint le terrain de basket à l'école primaire aux couleurs olympiques.



Conseil Municipal du 18 Février 2025

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monik CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Elodie de TIMARY, Natacha CLOCHARD

Étaient absents : Nicolas CARRARA pouvoir à Gérard CHABAUD, Michèle DIDIER pouvoir à Mauricette CENCIARELLI, Françoise PEZIERE

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 Décembre 2024

Approuvé à l'unanimité

2. Retraits de délibérations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les délibérations 2024-39 du 10 septembre 2024 et 2024-57 du 10 décembre 2024 relatives à l'exonération de taxe foncière dans les zones FRR sont incomplètes et doivent être retirées à la demande de la Préfecture.

Approuvé à l'unanimité

3. Exonération Taxe Foncière zonage France Revitalisation Rurale

Monsieur le Maire présente au Conseil la délibération prenant en compte les demandes de la Préfecture (rappel des articles du Code Général des Impôts)

Approuvé à l'unanimité

4. Ouverture anticipée de crédits avant le vote du Budget 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil que des dépenses d'investissement seront réalisées cette année et qu'il convient d'ouvrir des crédits d'un montant de 97 320 € pour leur paiement.

Approuvé à l'unanimité

5. Bail d'un local professionnel rue de la République (salle DONIS)

Monsieur le Maire informe le Conseil que le local situé 227 rue de la république est libre et propose de retenir la demande de Monsieur et Madame DEGAY-DELPEUCH à compter du 1er mars 2025.

Approuvé à l'unanimité

6. Attribution d'un logement au grand Verger

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un logement de type T3 est vacant au Grand Verger. Il propose de l'attribuer à Monsieur FERRUIT et Madame BERTONI à compter du 15 mars 2025.

Approuvé à l'unanimité

7. Convention de mise à disposition du policier municipal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un policier municipal a été recruté le 1er février 2025 par la commune de Goult et qu'il sera mis à disposition de la commune de LACOSTE par une convention qu'il convient d'approuver.

Approuvé à l'unanimité

8. Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'extension de la mairie et la rénovation thermique et transition énergétique

La commune a un projet d'extension de la mairie pour favoriser un travail de qualité aux agents administratifs, accueillir dans de bonnes conditions le nouveau policier municipal et le public dans de meilleures conditions avec un espace de confidentialité.

L'enveloppe financière globale est estimée à 303 100€ (honoraires maîtrise d'œuvre, étude et réalisation de diagnostics, travaux). La commune de Goult sollicite une aide financière de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2025 à hauteur maximum de 50%.

Approuvé à l'unanimité



9. Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la mise en place d'un système de vidéo-protection

La commune a un projet de mise en place d'un système de vidéo-protection sur une partie du territoire de la commune. L'enveloppe financière globale est estimée à 136 900€. La commune a la possibilité de solliciter une aide financière de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2025 à hauteur maximum de 50%.

Approuvé à l'unanimité

10. Adhésion à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du CDGFPT84 (Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse)

Monsieur le Maire rappelle que le contrat actuel d'assurance pour les agents communaux arrive à échéance le 31 décembre 2025. Le CDG 84 commence la procédure de renégociation du contrat.

Approuvé à l'unanimité

11. Décisions prises par le maire en vertu de l'article du CGCT

Monsieur le Maire présente pour information les décisions qu'il a pu prendre au cours de l'année 2024 en fonction de ses attributions.

12. Rapport annuel sur l'usage de la délégation de droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente pour information les actions entreprises en 2024 pour l'exercice de ce droit.

Travaux et Informations

- Au cimetière, les travaux d'extension ont commencé au mois de janvier.
- Au Moulin de Jérusalem, les travaux de réfection de la toiture du cabanon sont prévus pour début mars.
- Les ailes du moulin ont été confortées pour une mise en sécurité. L'entreprise spécialisée ne pourra pas intervenir avant le dernier trimestre.
- Le nouveau véhicule pour le policier municipal sera livré courant mars.
- EMALA : Éric LAUGIER fait le point sur la dernière réunion où il a été décidé de lui confier la présidence de la structure. Rappelons que cette association permet aux écoles des villages de disposer gratuitement de matériels pédagogique et scolaire.
- Le permis d'aménager pour le Grand Verger est en cours de réalisation.

* * * * *

Conseil Municipal du 26 Mars 2025

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monik CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Michèle DIDIER, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD

Étaient absents : Elodie de TIMARY pouvoir à Didier PERELLO, Françoise PEZIERE, Nicolas CARRARA

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 Février 2025

Approuvé à l'unanimité

2. Retrait de la délibération n°2025-7

La demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de la mairie doit être modifiée suite à une erreur matérielle sur le montant estimatif des travaux (303 100€ inscrit au lieu de 301 640€).

Approuvé à l'unanimité



3. Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'extension de la mairie et la rénovation thermique et transition énergétique

Monsieur le Maire présente la nouvelle demande avec le montant estimatif corrigé (301 640€).

Approuvé à l'unanimité

4. Avenant n°2 au titre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

Monsieur le Maire présente l'avenant au CVA du Département pour obtenir une subvention d'un montant de 117 324,41€ relative aux travaux d'extension de la mairie et d'acquisition de lampadaires solaires.

Approuvé à l'unanimité

5. Mise en place des IHTS (Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires) et heures complémentaires

Monsieur le Maire informe le conseil que l'ensemble du personnel peut, en cas de travaux exceptionnels effectués à la demande de l'autorité, prétendre à une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

6. Instauration du régime indemnitaire des agents de la filière police municipale

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de mettre en place, à compter du 1er avril 2025, une indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Approuvé à l'unanimité

7. Compte Financier Unique (CFU) 2024 - Budget principal

Le Compte Financier Unique se substitue de puis le 1er Janvier 2024 aux comptes administratif et de gestion. Il regroupe ces deux anciens documents et retrace les résultats financiers.

Section de fonctionnement

Les dépenses se sont élevées à 1 134 180,21€ et les recettes à 1 756 172,11€.

L'excédent d'exercice est de 621 991,20€. Le résultat de clôture est de 921 991,90€

Section d'investissement

Les dépenses se sont élevées à : 1 100 310,01€ et les recettes à 950 564,99€.

Le déficit d'exercice est de 149 745,02€. Le résultat de clôture est de 989 225,92€

Les restes à réaliser sont en Dépenses de 189 577,36€ et en Recettes de 50 496,50€

Approuvé à l'unanimité

8. Compte Financier Unique (CFU) 2024 - Budget Transport Scolaire

Les résultats financiers pour ce budget annexe sont :

Section d'exploitation

Les dépenses se sont élevées à 12 962,82€ et les recettes à 6 151,53€

L'excédent de clôture est de 6 151,53€. Le résultat de clôture est de 90 921,73€

Section d'investissement

Les dépenses se sont élevées à 0€ et les recettes à 3 830,40€

L'excédent de clôture est de 3 830,40€. Le résultat de clôture est de 55 650,75€

Approuvé à l'unanimité

9. Affectation des résultats 2024

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat 2024 de la section de fonctionnement du budget de la commune de la manière suivante : 300 000€ en section de fonctionnement et 621 991,90 € en section d'investissement, et d'affecter le résultat 2024 de la section d'investissement d'un montant de 989 225,92€ en section d'investissement du budget 2025.

Il propose d'affecter pour le budget transport Scolaire les résultats 2024 de la section de fonctionnement en fonctionnement et d'investissement en investissement.

Approuvé à l'unanimité



10. Impositions directes

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels sans augmentation.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,13%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26%, Taxe habitation sur les résidences secondaires : 10,80%. Majoration du taux de la Taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires : 60%

Approuvé à l'unanimité

11. Subventions aux associations

Monsieur propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

A.D.M.R. 2 500€ ; Anciens combattants de Goult : 900€ ; Chœur DOMITIA : 1 100€ ; Cantine scolaire 25 000€ ; Goult en Fête : 13 000€ ; Collège de Coustellet : 500€ ; Festival Quatuors à cordes : 1 000€ ; Coopérative scolaire : 2 500€ ; Cyclo tandem Vaucluse : 500€ ; DDEN : 100€ ; Avenir Goult Roussillon : 3 500€ ; HAPA : 1 000€ ; Marché de Coustellet : 100€ ; Moto club : 3 000€ ; Personnel communal: 1000€ Regain : 500€ ; Restos du cœur : 1 000€ ; La ronde Goultoise : 1 000€ ; Syndicat des apiculteurs: 1000€ Sapeurs-pompiers : 100€ ; Aquilon : 1 500€ ; Souvenirs français : 100€ ; Judo-Club : 600€ ; Luberon terre de raid : 1 000€.

12. Budget primitif Transport Scolaire 2025

Le budget Transport Scolaire est présenté avec une section d'exploitation équilibrée à 103 921,73€ prenant en compte l'excédent 2023 de 86 591,33 €, et une section d'investissement équilibrée à 146 072,08€ prenant en compte un virement de la section de fonctionnement de 86 591,33 €.

Approuvé à l'unanimité

13. Budget primitif commune 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget primitif de la commune.

La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 1 859 629,00€ et la section d'investissement à hauteur de 2 252 863,32€.

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
011 - Charges générales	667 620,00	002	300 000,00
012 - Charges de personnel	623 200,00	013 Atténuation de charges	15 000,00
014 - Atténuation de produits	35 000,00	70 - Recettes de gestion	54 210,00
65 - Autres charges	164 640,00	73 - Impôts et taxes	1 277 819,00
66 - Charges financières	8 500,00	74 - Dotations	32 000,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00	75 - Autres produits	180 000,00
68 - Dotation aux provisions	4 500,00	76 - Produits financiers	500,00
Virement à l'investissement	355 169,00	77 - Libéralités reçues	100,00
Total	1 859 629,00		1 859 629,00

Chapitres 011 - 012 - 014 - 66 - 67 - 68 - 023 : à l'unanimité

Chapitre 65 : unanimité (Mesdames DIDIER, GUITON qui sont membres d'une des associations n'ont pas pris part au vote)

Chapitres 002 - 013 - 70 - 73 - 74 - 75 : à l'unanimité

Chapitre 77 : à l'unanimité

Vote global de la section de fonctionnement : à l'unanimité sauf le chapitre 65



Section d'Investissement

Opération	Dépenses	Recettes
133- Cimetière	80 765,36	
153- Moulin de Jérusalem	70 000,00	15 000,00
166- Eglise, Chapelle des Hommes	5 715,20	
168- Travaux de voirie	434 840,00	
172- Matériel-Matériel-Mobilier	38 000,00	
173- Aménagement urbain	495 303,60	22 000,00
183- Bâtiments communaux	607 662,00	180 496,50
189- Equipements sportifs	1 291,20	
191- Acquisition terrains	490 000,00	
Opérations financières	33 285,96	
001 Solde Exécution Invest.		989 225,92
021- Virement Section Fct		350 649,00
1068- Excédent n-1		619 591,90
024 produit de cessions		3 000,00
Dépôts et cautionnement		400,00
FCTVA		57 600,00
Taxe d'aménagement		8 000,00
Opération d'ordre		4 500,00
Total	2 252 863,32	2 252 863,32

Vote global de la section d'investissement : à l'unanimité

Monsieur le Maire salue le travail de Sylvie et Véronique concernant le travail réalisé tout au long de l'année sur les budgets (suivi et préparation des budgets primitifs).

Points sur les travaux :

- Avancement de l'extension du cimetière : les travaux se déroulent conformément au calendrier prévu.
 - Travaux de réfection de la toiture du cabanon au moulin de Jérusalem : l'entreprise a commencé les travaux (durée prévue 2 semaines)
 - Le marché public pour les travaux d'extension de la mairie s'est clôturé le 21 mars.
- Nous attendons le retour de l'étude du Maître d'œuvre et les résultats de la consultation des entreprises.
- Le marché public pour la vidéo protection est en phase de préparation. La consultation des entreprises sera lancée en avril.
 - Le Conseil Municipal des Jeunes dans le cadre de ses actions sur l'environnement a procédé à la plantation d'arbustes à la Fontaine-lavoir.



Rénovations des bâtiments communaux

Les aménagements dans l'enclos du moulin se poursuivent afin d'offrir un lieu dédié aux animations, et ce, dans les meilleures conditions possibles. Le cabanon proche du moulin a bénéficié d'une restauration de sa toiture. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise UMDP (Monsieur KHEZAMI) de Cavaillon.

Au complexe sportif de Canove, la maison des sports a reçu une réfection complète de sa toiture. Ce bâtiment reçoit fréquemment plusieurs types de sportifs tout au long de l'année. En effet, on compte de nombreux sportifs qui se partagent ce local pour leurs activités. Les travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise « truelle & taloche ». ■



Le Moulin de Jérusalem

Notre moulin local, haut lieu de notre patrimoine historique, a vu sa coiffe et ses ailes restaurées par une société spécialisée dénommée « charpentiers de tradition ». Depuis sa restauration complète en 1999, le moulin de Jérusalem a déjà subi un bon nombre d'aléas climatiques. Toute la partie supérieure du moulin, réalisée en bois, une matière vivante, s'était grandement fragilisée et devenait dangereuse pour la sécurité du public. (Il convient de remercier Monsieur Francis Roche, conseiller municipal et président de l'association Patrimoine de Goult, pour son implication dans ce dossier?). ■



Extension de la mairie

La commune de Goult lance son projet d'extension de la mairie afin de répondre aux besoins croissants du service administratif. Actuellement, le secrétariat, qui fonctionne avec trois agents, doit partager l'espace avec le nouveau policier municipal. Les travaux permettront de créer de nouveaux bureaux et d'agrandir l'espace d'accueil pour offrir un meilleur service à la population.

Ce nouvel aménagement vise à améliorer la fluidité des démarches administratives et à garantir un environnement plus confortable pour les agents. L'agrandissement de la mairie s'inscrit dans une dynamique de modernisation du bâtiment, favorisant ainsi une gestion plus efficace des services publics et renforçant la qualité de l'accueil pour tous. Les travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année. ■



Enfouissement du réseau à Tarticoli

Le Syndicat d'Energie Vauclusien a réalisé l'enfouissement du réseau électrique sur les quelques kilomètres du chemin communal de Tarticoli. L'enfouissement consiste à améliorer l'environnement en rendant les réseaux d'électricité plus discrets, tout en protégeant les équipements des intempéries. ■



JUMELAGE GOULT – GUEBERSCHWIHR

Sur un air alsacien...

Le week-end du 1er mai a résonné sur un air alsacien. Nos amis Guéberschwirois sont descendus en nombre, pas moins de 64, pour égayer notre village et vivre de riches moments conviviaux avec toutes les personnes qui ont bien voulu se joindre au groupe. Nous remercions particulièrement les familles goultoises et des environs, qui ont bien voulu ouvrir leurs portes et leur cœur pour accueillir tout ce monde. Cette année, des jeunes familles et leurs enfants sont venues gonfler les rangs des correspondants d'origine. Après un apéritif de bienvenue offert par la municipalité, chacun a pu s'installer chez son hôte provençal.

Le jeudi fut consacré à la visite des Mines de Bruoux, à un repas au restaurant et du temps libre à Fontaine de Vacluse, le tout suivi d'une délicieuse paëlla servie à la salle des fêtes, agrémentée de desserts confectionnés par les familles d'accueil. Samedi matin ou après-midi, sous la gouverne de Francis Roche à la Chapelle des Hommes et de Françoise Raynal dans les rues de Goult, nos amis ont pu découvrir la richesse de notre village. En fin d'après-midi, la Musique Sainte-Cécile alsacienne nous a comblés de ses accords rythmés, dans l'Eglise Saint Sébastien et sur la



Place de la Libération. La soirée a été consacrée à un délicieux repas pris tous ensemble à la salle des fêtes avec une très agréable animation. Dimanche matin, déjà, l'heure du départ a sonné, laissant jeunes et moins jeunes prêts à renouveler cette rencontre prochainement. Les larmes n'étaient pas loin au bord des yeux. La venue des jeunes laisse entendre une bonne continuité à notre jumelage qui frise les 40 ans. Bienvenue à tous ceux et toutes celles qui veulent participer la prochaine fois. ■

Article : La secrétaire, Lydie MOLINAS - Photos : AGG



Goult Rockets Runners et la troisième édition de «La Ronde Goultoise»

La troisième édition de la Ronde Goultoise a eu lieu le 4 mai 2025, dans notre charmant village de Goult. Cet événement sportif a attiré un grand nombre de participants, venus de toute la région pour relever le défi de cette course pédestre, qui s'étire à travers les ruelles pittoresques et les paysages exceptionnels de la campagne goultoise. Les coureurs ont été enthousiasmés par l'ambiance conviviale et la beauté du parcours, tout en profitant de l'animation du jour. La Ronde Goultoise continue de gagner en popularité, mêlant sport, nature et convivialité dans une atmosphère chaleureuse et dynamique. ■



Pour sa toute première année d'existence, notre club des Goult Rockets Runners remporte le trophée du club le plus représenté sur le Trophée du Calavon. Une belle récompense pour une équipe jeune mais déjà bien engagée, aussi bien sur les sentiers que dans l'organisation ! Car en plus d'avoir plusieurs coureurs au départ des trois manches, nous sommes aussi très heureux de continuer à faire vivre ce trophée en tant qu'organisateur de La Ronde Goultoise, notre manche à domicile. Bravo à tous les coureurs, bénévoles, partenaires, et aux autres clubs du territoire avec qui on partage ce bel esprit sportif. ■



Article : FB Goult Rockets Runners
Photos : [instantphoto84.fr](https://www.instantphoto84.fr) - Trophée du Calavon





Cérémonie de la Victoire 1945

C'est sur la place de la Libération que la commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire 1945 s'est tenue en présence de Monsieur PERELLO, maire. On comptait la présence d'une centaine de personnes de Goult et des villages voisins. Lors de cette cérémonie, Monsieur Gérard MARTIN, président départemental de la Fédération Vaclusienne des ACVG a remis plusieurs distinctions : Monsieur Antoine MAS, la médaille porte-drapeau (40 ans), Monsieur Gérard LAUVERJON, la médaille porte-drapeau (+10 ans), Monsieur Frédéric BRULAT, la médaille (porte-drapeau 3ans et porte-drapeau de l'UDAC), Monsieur Gérard RUIZ, la médaille porte drapeau (3 ans) et Madame Janine GUITON, secrétaire de la section Goult/Robion, la médaille d'Argent de l'Union Fédérale.



Monsieur PERELLO a lu le message de Madame PATRICIA MIRALLES, déléguée de la Mémoire et des Anciens Combattants, puis, les élèves de l'école celui de l'Union Fédérale. A l'issue de cette belle cérémonie, un repas convivial a eu lieu au restaurant de Notre Dame de Lumières. ■

Article et photo : Le bureau

Le judo club goultois : un lieu d'excellence pour le judo, le jiu jitsu et le taïso

Situé à Goult, dans le Vaucluse, le Judo Club Goultois est une association sportive dynamique qui propose des cours de judo, jiu jitsu et taïso pour tous les âges et tous les niveaux. Encadré par le professeur diplômé Valéry Demeyère, le club offre un cadre convivial et professionnel pour pratiquer ces disciplines martiales et de bien-être.

Les activités du club

Le Judo Club Goultois dispense des cours de judo pour enfants, adolescents et adultes, avec un enseignement adapté à chaque tranche d'âge. Le jiu jitsu est également proposé, notamment pour les adolescents et adultes, permettant de développer des techniques de combat au sol et de self-défense. Enfin, le taïso, une méthode de préparation physique douce, est accessible aux adultes et seniors, favorisant la santé, le renforcement musculaire, la souplesse, l'équilibre et la tonicité.

Des résultats sportifs remarquables

Le club peut se féliciter de ses récents succès sportifs. Deux

jeunes judokas féminines du Judo Club Goultois, Ambre Maassen Forestier et Tess Van Wely, ont réalisé des podiums lors des critères départementaux et se sont brillamment qualifiées pour les championnats régionaux benjamins qui se tiendront à Cannes le 1er juin 2025. Cette qualification témoigne de la qualité de l'enseignement et de l'investissement des élèves et du professeur Valéry Demeyère.

Un club à taille humaine, proche de ses adhérents

Le Judo Club Goultois, implanté au Dojo de Goult, à côté des écoles, est une association déclarée depuis 2009. Sous la direction de Mme Bénédicte Van Wely, le club organise ses entraînements les mardis et jeudis en fin de journée pour le judo et le jiu jitsu, et les mardi et jeudis matin pour le taïso.

Pour rejoindre le Judo Club Goultois ou obtenir plus d'informations, il est possible de contacter le club par téléphone au 06 64 28 77 65 ou par email à judo.goult@outlook.com.



Le Judo Club Goultois est une adresse incontournable pour les passionnés d'arts martiaux et de préparation physique dans la région, alliant performance, convivialité et respect des valeurs du sport. ■

Article et photo : le bureau



Zoom sur notre policier municipal

Présentez-vous ?

Je suis né à la maternité de la Madeleine à Apt en 1971. J'ai acquis mon expérience professionnelle loin de notre cher Luberon. J'ai débuté par mon service militaire à l'École de Police Nationale de Fos sur Mer et par la suite affecté au commissariat de Fréjus. Après réussite du concours, j'ai intégré les différentes Police Municipale des communes de Grasse, Antibes Juan-Les-Pins, Apt et enfin Goult et Lacoste.

Votre rôle et vos missions de Policier Municipal en milieu rural ?

Mon rôle est prioritairement «servir» car c'est la devise de la Police Municipale. Bien évidemment, je suis à l'écoute et sous les ordres de M. le Maire qui est le chef de la Police Municipale. De manière générale, j'ai pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. En milieu rural, je suis amené également à accomplir des missions en lien avec l'urbanisme, l'environnement, le débroussaillage, les codes de la route et de la voirie routière.

Votre organisation quotidienne sur les deux communes ?

Monsieur Didier PERELLO, a signé une mise à disposition avec le M. le Maire de Lacoste afin que je puisse effectuer mes missions au quotidien sur les deux territoires. Cette transversalité sur les deux communes n'est pas figée, car elle peut évoluer au fil de la journée en cas d'urgence. Pour finir, cette création de la Police Municipale nécessite une remise en question des us et coutumes de la part des administrés mais après quatre mois, je perçois dans l'ensemble, une bonne compréhension de ma présence au quotidien. ■



Les activités du Conseil Municipal des jeunes

La médiathèque municipale a reçu le Conseil Municipal des jeunes lors d'une belle fin d'après-midi du mois de mai. En effet, les jeunes élus ont été invités à participer pour une petite séance sur la thématique de l'eau. Cette activité, divisée en deux parties, a été animée par les bénévoles de la bibliothèque.

Madame Dominique Charbert a expliqué le cycle naturel de l'eau et Madame Mireille Giupponi s'est consacrée à son utilisation dans notre quotidien. Lors de cette animation, de nombreux documents provenant des médiathèques du Calavon ont été utilisés permettant ainsi la promotion du catalogue général du réseau.

Les jeunes élus sont particulièrement sensibles aux thématiques de l'environnement. En complément de cette séance, les enfants ont effectué des plantations d'arbustes à la Fontaine-lavoir. ■



A L'ECOLE RENE CHAR

Comme toujours une très belle année scolaire, grâce aux enseignantes et aux équipes pédagogique et communale ! Un grand merci à Emma Clamecy pour avoir fait son service civique à l'école ! La classe des TPS-MS-PS et GS de Mme Isnard est allée au zoo de la Barben. La classe des GS-CP de Mme Viallon a assisté au concert des enseignants du conservatoire du pays d'Apt et a visité la fondation Blachère. Ils ont également bénéficié d'un cycle arts plastiques. A l'issue, les parents ont pu assister à une exposition de masques africains confectionnés par leurs enfants et écouter les chansons qu'ils ont apprises. Ils sont retournés au conservatoire avec Pierre-Olivier Brochec, leur professeur de musique pour visiter les lieux, assister à des démonstrations par quelques professeurs et ont également fait de la musique. Dans la classe des CE1-CE2 de Mmes Lambert et Briot : En décembre, les élèves ont séjourné 2 jours au centre astronomique de Saint-Michel de l'Observatoire où ils ont pu découvrir des télescopes, une maquette du système solaire ainsi que des météorites mais surtout observer le ciel étoilé lors d'une veillée. Cette classe découverte leur a permis de vivre en début d'année des moments importants de socialisation avec leurs camarades. L'infirmier du collège d'Apt et des écoles du secteur du Luberon, Laurent Konig, a rendu visite aux CE1/CE2 pour les sensibiliser sur des questions de santé, notamment sur l'importance de l'équilibre alimentaire, par l'intermédiaire de diaporamas et de quizz. Les élèves semblaient être très préoccupés par ce sujet et ont posé de nombreuses questions. Le centre social de la maison Bonhomme d'Apt est également intervenu ponctuellement en classe pour sensibiliser les élèves à la thématique du sommeil.

En arts plastiques, l'intervenante Fany Farel a fait (re)-découvrir aux élèves l'univers du pop-up, aboutissant à la réalisation d'une carte pop-up par les élèves eux-mêmes. Il y a également eu une sortie à la Fondation Blachère. Ils ont aussi bénéficié de cycles sportifs : athlétisme au stade de la Canove et gymnastique dans la salle de motricité. Enfin, un professeur de musique, Pierre-Olivier Brochec, est intervenu tout au long de l'année scolaire pour faire manipuler différents instruments de musique par les élèves et les faire chanter. Ce projet a abouti à une sortie au conservatoire de musique d'Apt sur la journée du 25 avril. La classe des CE2-CM1 et CM2 de Mmes Chabert et Détourné a participé au concours de lecture à haute voix dans le réseau Luberon au théâtre « La Garance » de Cavaillon. Ils ont également bénéficié de diverses interventions sur des thématiques comme la maladie, la puberté, les énergies, le stress, la nutrition par Laurent Konig, l'infirmier du collège du Calavon de Coustellet. Ils continuent à s'occuper du potager de l'école. Ils ont réalisé un récit collectif « L'enquête policière au



jardin ! » : expression écrite, musique, théâtre, argile, peinture, photos, captation audio et vidéo puis montage. Fin juin, ils ont rencontré à nouveau leurs correspondants roussillonnais au cours d'une randonnée pédestre à mi-chemin suivie de jeux sportifs ainsi que des défis en mathématiques et français. Ils ont partagé un temps récréatif après le pique-nique. Projet communs : Tous les enfants de l'école de Goult ont bénéficié grâce à la cotisation de la mairie auprès de l'association EMALA de matériel sportif et pédagogique : rollers, gymnastique... Le 4 avril, grâce à la coopérative de l'école, ils ont tous pu bénéficier d'une intervention lego autour du thème de Pâques et des attractions. Cette activité leur a permis de coopérer avec leur (s) camarade(s) mais aussi de manipuler, compter et de se repérer dans l'espace. Le 13 mai, ils ont également tous bénéficié d'une animation judo dans le dojo à l'initiative de la nouvelle présidente Bénédicte Van Wely et du professeur de judo Valéry Demeyere. Cette année, la municipalité a fait réaliser la peinture du terrain de basket, très appréciée par les enfants.

Zoom sur le projet DEMOS de pratique musicale en orchestre : 12 enfants en CE1 et CE2 de l'école de Goult participent à ce projet : 4 contre-bassistes : Eline Gondage, Eileen Dhraief, Liv Moneste-Van Wely et Axel Pézière, 8 violonistes et altistes : Lario Chabaud, Marc Ulpat-Rovetta, Marceau Bernasconi, Renaud Tourre, Thomas Benoit et Martin & Viktor Kashkakha. Le premier concert a eu lieu le 24 mai au Mines de Bruoux en compagnie des 75 autres élèves des autres écoles de la Communauté de Communes qui participent à ce projet ! Le 19 juin, Mme Lambert a accompagné nos 12 musiciens à la visite de Micro-Folie à Apt avec une médiation sur le thème de l'orchestre ! Pour conclure, tous les enfants ainsi que leurs enseignantes, sont très reconnaissants envers les différents partenaires qui ont permis de financer et de réaliser tous ces projets. Un grand bravo aux enfants et aux enseignantes pour cet enthousiasme ! Un grand merci aux partenaires, à l'APE et à la mairie pour leur soutien ! Un bel été et de bonnes vacances bien méritées à tous ! ■

*Photo et texte classe des CE1-CE2 : Mégane Lambert
Article : Françoise Pézière*



Association des Parents d'Elèves

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves de Goult a œuvré, afin de rendre le quotidien scolaire de nos enfants plus agréable. Depuis plusieurs années maintenant, la mobilisation de nos bénévoles nous permet de soutenir financièrement les différents projets pédagogiques et les activités culturelles proposés par les enseignants (sorties, théâtre, musée, spectacle, classe découverte...), afin de les rendre possibles. En outre, l'APE participe également à l'achat de matériel (livre pour Noël, instruments de musique, calculatrice pour les CM2...) et œuvre aussi dans l'objectif de proposer trois temps forts d'animation en cours d'année : le carnaval, la chasse aux œufs, la fête de fin d'année. Pour cette année, les enfants auront le plaisir de nous présenter des danses. Ils pourront aussi s'essayer à des ateliers de cirque proposés par la Compagnie Ska Barré ou profiter de jeux en bois qui nous seront fournis par la Compagnie Lune à l'autre.

Dans le but de pérenniser nos actions, nous sommes régulièrement à la recherche de fond et/ou de bénévoles et organisons, pour ce faire, différentes manifestations au cours de l'année scolaires :

- Vente de gâteaux et de crêpes lors du festival en soutien à la parentalité organisé par le Centre Social Lou Pasquié (13 octobre 2024).
- Vente de café, de thé, de chocolat chaud et de bons gâteaux, lors du Noël organisé par la Cave des Lumières (15 décembre 2024).
- Vente de sapins en partenariat avec la Ferme des

Hautes Terres, un petit producteur local. Nous remercions particulièrement Terres Du Luberon pour leur aide et leur soutien. Ils nous ont donnés les moyens matériels de rendre possible cet évènement.

- Loto des écoles (23 février 2025). Nous remercions l'ensemble des donateurs, car sans leur générosité, une telle manifestation ne pourrait pas s'organiser.

- Tombola de fin d'année (20 juin 2025).

Sachez que l'appui, le soutien et la participation de la municipalité de Goult, des parents d'élèves, des commerçants ainsi que des habitants de Goult et des villages alentours, à ces manifestations, sont essentiels pour permettre à notre association de continuer à poursuivre ses objectifs. En outre, l'organisation de ces évènements nous permet également de participer à la vie du village et offre aux enfants, ainsi qu'aux familles, des temps festifs de retrouvailles et de convivialité, en dehors de l'école, pour le bonheur de tous. Chaque année l'équipe de l'APE est amenée à se renouveler lors de son Assemblée Générale. Les bénévoles engagés continuent de se mobiliser, mais nous lançons un appel, afin d'agrandir notre équipe. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement ou rejoindre cette belle aventure qu'est l'APE de Goult, vous pouvez le faire en participant à chacune de nos manifestations, en faisant un don à l'association ou en devenant bénévoles. Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : assoparentgoult@gmail.fr ■

Solène RESTIER. - Présidente de l'APE de Goult.

Petits rappels pour la rentrée scolaire



Inscriptions

Les enfants n'ayant jamais été scolarisés à Goult doivent s'inscrire en Mairie. Les parents devront fournir : le formulaire d'inscription, le livret de famille et un justificatif de domicile. Les enfants domiciliés hors de Goult : se renseigner en Mairie.

Cantine

Les inscriptions pour la cantine scolaire se font en début d'année scolaire (des formulaires sont distribués par les enseignants). Une aide pour la cantine est

possible, la mairie peut apporter une aide au paiement des tickets suivant les revenus de la famille pour les habitants de la commune.

Garderie du matin et du soir

La Mairie organise une garderie le matin à partir de 07h45 pour les enfants scolarisés dont les deux parents travaillent. Le tarif est fixé à 10€ par enfant et par mois. Les Inscriptions sont réalisées directement à la Mairie. Un accueil périscolaire est proposé par le centre Lou Pasquié de Roussillon. Il accueille les enfants après l'école de 16h30 à 18h30. Il assure aussi des animations les mercredis et pendant les vacances scolaires. Veuillez contacter le centre social au 04 90 05 71 04.

Transport scolaire maternelle - élémentaire - collège - lycée

Les inscriptions se feront à partir du 1er juillet sur le site www.zou.maregionsud.fr ■

PAYS D'APT LUBERON

information TRAVAUX

Du 10 juin au 31 juillet 2025

FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ACCUEIL DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Pendant les travaux, un accueil provisoire pour le service Eau et Assainissement est mis en place à l'Office de Tourisme :

788 Avenue Victor Hugo 84400 Apt

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00

Pour toute autre demande, contactez-le
04 90 04 49 70

Merci de votre compréhension.

MÊME EN VACANCES, JE TRIE MES DÉCHETS

EVEN ON HOLIDAYS, I SORT MY WASTE
 SELBST IM URLAUB TRENNEN ICH MEINEN MÜLL

EMBALLAGES
 PACKAGING VERPACKUNG

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
 No need to wash them, just empty them thoroughly.
 Bitte die Verpackungen leeren, ausspülen ist nicht nötig.

À déposer en vrac.

VERRE
 GLASS GLAS

Sans bouchon, sans couvercle et pas de vaisselle.
 Without caps, tops, no tableware.
 Ohne Deckel oder Korken ; kein Geschirr.

Le verre se recycle à 100% et à l'infini.

BIO-DÉCHETS
 BIO-WASTE BIOABFÄLLE

Les bacs à compost se développent sur le territoire.
 Compost bins are springing up on the territory.
 Immer mehr Kompostbehälter werden in der Gegend aufgestellt.

Les bio-déchets se compostent.

RECYCLE, THE PLANET DESERVES IT.
 MÜLLTRENNUNG WIRKT.

CITEO
 Optimiser, évaluer, innover, recycler vos produits.

SIRTOM
 DE LA REGION D'APT

VACANCES ÉTÉ 2025 JEUNESSE

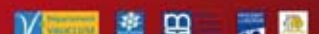
MAR 8 JUILLET WATER FIGHT GRATUIT 14h-18h STATION	MER 9 JUILLET FORT BOUYAAAAAH GRATUIT 14h-18h STATION	JEU 10 JUILLET GREEN STREET ATELIER GRATUIT 14h-18h STATION	VEN 11 JUILLET JOURNÉE PLOUF 2 À 6 € SELON QF 9h-17h ESPARRON ROV STATION	MAR 15 JUILLET TIKTOK ACADEMY GRATUIT 14h-18h ROUSSILLON SALLE DES FÊTES	MER 16 JUILLET CINÉ TACOS GRATUIT 18h-23h ROUSSILLON SALLE DES FÊTES	JEU 17 JUILLET APREM' MAIN VERTE GRATUIT 14h-18h ROUSSILLON SALLE DES FÊTES	VEN 18 JUILLET INITIATION WAKEBOARD 5 À 20 € SELON QF 9h-18h MARSEILLE ROV ROUSSILLON
LUN 21 JUILLET RANDO SAUVAGE GRATUIT 9h-18h LUBERON ROV ROUSSILLON	MAR 22 JUILLET CONCERT SOSO MANESS + KEBAB 3 À 6 € SELON QF 19h-1h MANOSQUE ROV ROUSSILLON	MER 23 JUILLET MISSION TRAHISON GRATUIT 14h-18h ROUSSILLON SALLE DES FÊTES	JEU 24 JUILLET CHILL AND GRILL 2 À 6 € SELON QF 19h-13h ROUSSILLON SALLE DES FÊTES	VEN 25 JUILLET ACROBRANCHE ET PLOUF 8 À 20 € SELON QF 9h-18h MORMOIRON ROV ROUSSILLON	LUN 28 JUILLET WAVE ISLAND 8 À 20 € SELON QF 9h-18h MONTEUX ROV ST SAT	MAR 29 JUILLET APREM' WORLD RECORD GRATUIT 14h-18h ST SATSSEN LES APT DES FÊTES	LUN 4 AOÛT KARTING + BBQ 8 À 20 € SELON QF 9h-17h MANOSQUE ROV ST SAT
MAR 5 AOÛT VIDÉO GAG GRATUIT 14h-18h ST SATSSEN LES APT DES FÊTES	LUN 11 AOÛT JOURNÉE PLOUF 2 À 6 € SELON QF 9h-18h MÉOUGE ROV ROUSSILLON	DU 13 AU 23 JUILLET SEJOUR COLLECTIF COMPLET HONGRIE	DU 30 JUILLET AU 1 AOÛT MINI SEJOUR ARDÈCHE 62 À 190 € SELON QF HÉBERGEMENT SOUS TENTES SPORTS AQUATIQUES	DU 6 AU 8 AOÛT MINI SEJOUR OCCITANIE 62 À 190 € SELON QF HÉBERGEMENT SOUS TENTES SPORTS AQUATIQUES	LE SERVICE JEUNESSE EST ACCESSIBLE POUR TOUS LES JEUNES DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE 11 À 17 ANS POUR TOUTES INFOS N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER, AU PLAISIR DE VOUS CROISER!		

Centre Social et Culturel Intercommunal Lou Pasquie
 Place du pasquier 84220 Roussillon
 0490037104
<https://loupasquie.fr>

LE COLLECTIF84
 LA STATION

LOU PASQUIÉ
 (JEUNESSE)

ACCUEIL@LOUPASQUIE.FR



Goult en Fête
27, 28 & 29 JUIN 2025

Vendredi 27 Juin
 19h00 : Début des festivités
 21h30 : Show exceptionnel et festif
 pour les 45 ans de l'Orchestre
 ALMERAS

Samedi 28 Juin
 19h00 : Apéro ambiance musicale
 21h00 : Soirée FLUO, danseuses et
 ambiance assurée !
 Music by MIKA CHESSE

Dimanche 29 Juin
 19h00 : Grand karaoké
 Suivi d'une soirée DJ animé par
 FUN ARTISTES

BUVETTE
FOOD TRUCK
KARTS ELECTRIQUES
TATTOOS EPHEMERES
JEUX GONFLABLES
 Fidèasport

29^e Fête du miel
GOULT
 Place de la Libération

dimanche 20 juillet 2025
 9h - 18h

Animations gratuites
 tout au long de la journée

Syndicat des Apiculteurs du Vaucluse
 www.sav84.fr - contact@sav84.fr

AQUI FESTIVAL - GOULT
 2° ÉDITION
 1-2-3 AOÛT 2025

DJ LIVE - ELECTRO WORLD - POP - DANSE - INSTALLATIONS

CARTE BLANCHE À CHLOÉ
 Malik DJOUDI • SIRABA • CHLOÉ
 CRY BABY • Mellina BOUBETRA
 DESTIINO aka Yuksek

Esplanade du Moulin - 18 h 30 - 1 h 00
 Apéro - Warm Up - Restauration sur place

BILLETTERIE ET INFO :
 www.aquifestival.com

CONCERT
 MERCREDI 27 AOÛT 2025 À 18H30
 ÉGLISE DE GOULT
 RÉCITAL DE LAURE COLLADANT
 PIANOFORTE

SONATE DE HAYDN XVI:49
 SCHUMANN (5 PIÈCES)
 SONATE DE WOELFL OP.6 NO.1
 CHOPIN (3 PIÈCES)

RÉSERVATION AU 06 10 15 23 79
 CONCERT DONNE AU PROFIT DU FOYER HAPA
 HEBERGEMENT D'URGENCE EN PAYS D'APT
 PARTICIPATION LIBRE, TARIF CONSEILLÉ 20€

HAPA



Petit hommage à Philippe LABRO

Le 04 juin disparaissait Philippe Labro à l'âge de 88 ans, laissant derrière lui une œuvre littéraire et artistique de premier plan. Il a occupé bien des fonctions tout au long de sa vie : journaliste, écrivain, réalisateur, parolier et fut également un homme de médias. La médiathèque vous propose donc de redécouvrir certains de ses ouvrages dont voici une petite sélection.



Un été dans l'Ouest - Ed. Gallimard - 297p. - DL 1988

« Rien ne vous prépare à l'Ouest », dit le narrateur, l'étudiant étranger de Philippe Labro, parti travailler tout un été dans les montagnes du Colorado. Pour atteindre ce territoire irréel et sauvage, il est d'abord confronté au peuple de la « route ». Il rencontre Amy, la fille Clarke, aux cheveux fous, qui exhalent des senteurs de fleurs séchées - la liberté même. Il vivra avec elle un grand amour, fulgurant, dont le souvenir ne cessera de le hanter. Dans l'Ouest, c'est un autre monde, celui d'hommes porteurs de mystère : Bill, colosse impénétrable, recherché par d'étranges motards ; Dick, et son regard insensé de cascadeur ; Mack, qui l'initie aux secrets de la forêt. Au terme de cette aventure initiatique, qu'est devenu le jeune homme ignorant, apeuré, assoiffé de vivre et de savoir qui se faisait appeler Frenchy ?



Le petit garçon - Ed. Gallimard - 300p. - DL 1990

La Villa, à l'écart d'une petite ville du sud-ouest de la France, ressemble, avec son immense jardin, à un paradis où rien ne peut arriver. C'est bien ce qu'avait voulu le père, un homme juste et sage. Voyant approcher la guerre, il avait quitté Paris pour mettre sa jeune femme et leurs sept enfants à l'abri. Mais quand déferlent les années quarante, le malheur atteint les univers les plus protégés. Bientôt, la Villa se peuplera d'étranges jardiniers et cuisinières. Ce sont des hommes, des femmes, des enfants traqués, en danger de mort. Puis les Allemands vont arriver et violer le sanctuaire. (...) Sur le même ton limpide de sincérité, l'auteur de L'étudiant étranger nous livre son portrait de la province, sa vision de la famille, le tableau nostalgique d'une enfance qui a peut-être été la sienne.



Tomber sept fois, se relever huit - Ed. Albin Michel - 235p. - DL 2003

« C'est arrivé en douce, subrepticement, sournoisement, sans prévenir, une vraie saloperie, une lente et insidieuse pénétration. Je suis l'esclave d'une chose indéfinissable qui est en train de me détruire et je lui obéis sans aucune résistance... »

La dépression nerveuse : ça peut tomber sur n'importe qui, même sur un homme au sommet de la réussite. Philippe Labro revient de l'enfer. Il le dit. Il dit surtout qu'on peut en sortir, que tout le monde peut remonter la pente.



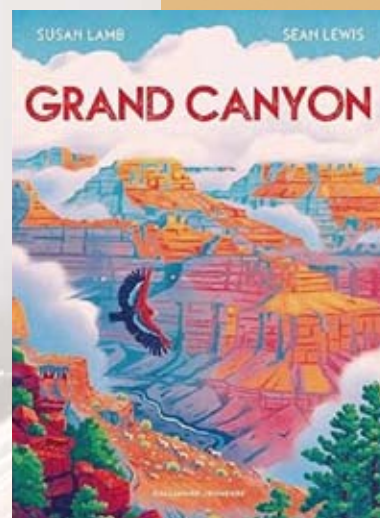
Voici une petite sélection des nouveautés pour la jeunesse

(une quinzaine de nouveautés en jeunesse seront bientôt disponibles)

Un documentaire

**«Grand Canyon» de Susan LAMB - Ed. Gallimard Jeunesse - 80p.
- DL 2025**

Au coeur du sud-ouest des Etats-Unis se situe un profond ravin aux couleurs rougeoyantes. Façonné il y a des millions d'années par le fleuve Colorado, il accueille aujourd'hui une biodiversité exceptionnelle. Devenu un parc national en 1919, le Grand Canyon est visité chaque année par des millions de personnes. Vous aussi, partez à la découverte de ce lieu hors du commun !



Albums

«La sorcière et l'aigle-marine» de Jean-François CHABAS et illustré par Alexandra HUART - Ed. Kaleidoscope - 48p. - DL 2025

La terrible sorcière Blanche règne sans partage sur son royaume. Crainte de tous, elle n'a aucun ennemi digne de ce nom. Sauf, peut-être, un petit garçon nommé Isaure, protégé par une étrange aigle-marine...

Un conte médiéval où un enfant puise en lui le courage et l'audace de résister à la tyrannie.



«Serpent Bleu, Serpent Rouge» de Olivier TALLEC - Ed. Pastel - 36p. - DL 2025

Serpent Bleu et Serpent Rouge se connaissent depuis qu'ils sont tout petits, mais ce n'est pas une raison pour voir les choses de la même manière. Quand Serpent Bleu trouve que le ciel est bleu, Serpent Rouge le voit gris. Il arrive que le ton monte. Peut-on rester amis quand on est d'accord sur rien ?



Les nouveautés (romans fictions et policiers) pour la section dédiée aux adultes sont prévues pour le courant du mois de juillet. Vous recevrez l'information via la prochaine lettre d'information municipale numérique et/ou l'application mobile «PanneauPocket».



Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16

Médiathèque - APC - Point Info 04 90 72 38 58

Ecole Primaire 04 90 72 21 36

Ecole Maternelle 04 90 72 27 02

ADMR 09 78 04 50 52 (ne pas hésiter à laisser un message) - mail : cvergier@admr84.org

Météo France Carpentras 08 92 68 02 84

Renseignements Administratifs 39 39

France Travail d'Apt

461, voie Domitienne

84400 APT - Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 74 20 21

Pour Cavaillon 04 90 78 17 71

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89

Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Ambulances (Beaumettes) 04 90 04 75 37

Docteur NAHON 04 90 71 90 23

Cabinet dentaire 04 90 72 31 67

Cabinet d'infirmiers 06 85 82 90 73

Naturopathe MAZZOLINI 06 56 86 72 04

Orthophoniste PUCCI 07 69 36 16 20

Ostéopathe RITZENTHALER 07 79 90 62 70

Pharmacie 04 90 72 31 16

Psychologue RINIE 06 08 15 95 70

Permanences UFC Que choisir

A la maison des associations d'Apt, rue Cély, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 42 93 74 57

Numéros d'urgence

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)

SOS Médecins : 08 03 06 70 00

Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236

Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41

Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858

Drogues Info Service : 0 800 23 13 13

Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408

EDF - GDF Avignon 0810 084 084

Dépannage Gaz 04 90 89 39 00

France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex

Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr

<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au premier trimestre 2025, l'indice de référence des loyers s'établit à 145,47. Sur un an, il augmente de 1,40%. Mise à jour du 15 avril 2025.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 1er novembre 2024, le smic horaire brut est de 11,88 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.801,80 euros.

<http://www.insee.fr>



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ



1

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2

Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3

Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



 Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal. Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone. Merci de votre compréhension.

Nos joies,

Naissances :

G
D

Mariages :

N

Nos peines,

Décès :

B
F
F
B
T
F
S
G
C

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

SUDOKU

			4		7		1	3
4		3						7
			6	8	3		5	
2				7		3		5
	1	8			9		2	
		4		5			9	
		6	1					
		2			4			
3			5			1		2

Avec les chiffres des cases en jaune, trouvez l'année de vente du Moulin de Jérusalem par les héritiers de la famille Donis :

Solution du numéro précédent

1	8	4	6	5	9	3	2	7
9	2	7	1	3	8	6	5	4
3	5	6	2	4	7	8	9	1
6	7	1	4	8	5	9	3	2
2	4	5	3	9	6	7	1	8
8	3	9	7	2	1	5	4	6
4	9	2	8	7	3	1	6	5
7	6	3	5	1	4	2	8	9
5	1	8	9	6	2	4	7	3

Inscription de l'église Saint-Sébastien aux Monuments Historiques :
1929

Les services publics



Commune de Goult

Coordonnées des services

Mairie de Goult

31 place Jean Moulin - 84220 Goult
Tél. : 04 90 72 20 16

ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
Le mercredi de 8h00 à 12h00.
Le samedi de 9h00 à 12h00.

service secrétariat général

accueil-goult@orange.fr

service comptabilité

compta-goult@orange.fr

Permanences

Maire, adjoints et la responsable du C.A.S, uniquement
sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie
au 04 90 72 20 16.

Médiathèque Municipale (APC)

24 passage Guy Guiton - 84220 GOULT
Tel. : 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr

ouverte au public du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
Le samedi de 8h30 à 11h30.

